



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>1387</b>	De <b>M. Sébastien Nadot</b> ( La République en Marche - Haute-Garonne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Europe et affaires étrangères		<b>Ministère attributaire</b> > Europe et affaires étrangères
<b>Rubrique</b> > politique extérieure	<b>Tête d'analyse</b> >Solidarité internationale dans la lutte contre la sous-nutrition	<b>Analyse</b> > Solidarité internationale dans la lutte contre la sous-nutrition.
Question publiée au JO le : <b>26/09/2017</b> Réponse publiée au JO le : <b>10/07/2018</b> page : <b>6093</b> Date de renouvellement : <b>05/06/2018</b>		

### Texte de la question

M. Sébastien Nadot attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les moyens accordés par la France, dans le cadre de sa politique de solidarité internationale, à la lutte contre la sous-nutrition. Au carrefour de plusieurs problématiques, accès à la nourriture, à l'eau et l'assainissement, aux soins, à l'éducation, la sous-nutrition cause chaque année 45 % des décès d'enfants dans le monde et fait perdre en moyenne 11 % de leur PIB aux pays des continents africain et asiatique. Malgré l'ampleur de ce fléau et les besoins cruciaux en la matière, la contribution de la France aux interventions spécifiquement dédiées à la nutrition est faible. Le Président de la République a récemment affirmé vouloir porter l'aide au développement de la France à 0,55 % de son PIB en 2022. Il lui demande quels moyens il entend engager dans le cadre du budget 2018 en faveur d'une ambitieuse aide publique au développement et pour défendre un monde sans faim ainsi qu'un accès humanitaire sans entrave aux populations vulnérables.

### Texte de la réponse

La nutrition est inscrite comme l'une des priorités de la politique française de développement. Dans ce cadre, la feuille de route pour la nutrition, document stratégique couvrant la période 2016-2020, identifie des axes d'intervention spécifiques et priorise la lutte contre la sous nutrition dans les pays les plus affectés. Elle adopte une approche multisectorielle permettant de s'attaquer aux causes de la malnutrition (santé, agriculture, éducation) pour obtenir des résultats durables. Les projets ayant un impact sur les causes de la malnutrition (dits "projets sensibles à la nutrition") représentent environ 84 % du volume global des projets nutrition financés par la France. Dans le cadre de la feuille de route, le ministère de l'Europe et des affaires étrangères travaille à promouvoir une collaboration accrue et une meilleure prise en compte de la nutrition par les différents acteurs français et internationaux, en veillant à l'intégration de la nutrition dans les stratégies, les accords de partenariats, et les programmes. L'appui de la France à l'intégration de la nutrition dans les politiques des pays cibles de la feuille de route se fait principalement à travers un engagement soutenu au mouvement Scaling Up Nutrition à travers notamment le réseau des bailleurs. Le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) du 8 février dernier a réitéré l'importance de la mise en œuvre de la feuille de route. Pour 2018, il est prévu d'allouer la moitié de l'aide alimentaire programmée à des projets ayant un impact sur la nutrition. La France renforce également son action sur la nutrition à travers les actions de santé (fonds Muskoka notamment). L'AFD



démarre un projet d'ampleur multi pays sur la lutte contre la malnutrition dans la zone du Sahel, particulièrement touchée. A plus long terme, le CICID a acté une augmentation de l'aide humanitaire française pour atteindre le montant de 500 M€ à l'horizon 2022. Ce montant permettra de renforcer l'appui aux populations touchées par les crises alimentaires et nutritionnelles.